



FONDATION SAINT JEAN DE DIEU

Centre médico-social Lecourbe



Projet d'établissement et doctrine sociale de l'Eglise

Illustration par
Les ORIENTATIONS 2019-2023 du Centre Médico-social
Lecourbe –Fondation St Jean de Dieu

FNISASIC- 30 janvier 2019



Fondation St Jean de Dieu- Centre Médico-social Lecourbe-
Projet d'établissement 2019-2023



*« Notre vocation est d'accompagner **des personnes**, dans la globalité de leurs aspirations et la radicale singularité de leur histoire de vie.*

La réalité même de cette approche en parcours de vie ne peut réduire notre mission d'Hospitalité à l'enceinte de notre institution. Elle nous conduit à être co-créateurs d'Hospitalité dans les multiples temps et environnements de vie des personnes : au domicile, dans le quartier, à l'école, à l'hôpital, dans les cabinets médicaux, les centres de loisirs, les centres culturels et sportifs, les centres associatifs, les lieux spirituels et de vacances.

Une Hospitalité qui, à l'épreuve du réel, nous amène à frapper à la porte des acteurs ordinaires de la société pour ensemble y « faire famille » et permettre que chacun s'y sente dans son « chez soi ».

Réflexion

- *Comment l'Évangile peut-il s'incarner dans le projet d'un établissement médico-social d'inspiration chrétienne?*



Doctrine sociale de l'Église (DSE)

Un référentiel de valeurs

- Bien commun
- Valeur inconditionnelle de la personne humaine
- Charité
- Destination universelle des biens
- Dignité de la personne humaine
- Justice
- Option préférentielle pour les pauvres
- Participation
- Solidarité
- Subsidiarité

Contenu et finalités du projet d'établissement

- « *Le **bien commun** présuppose le respect de la personne humaine comme telle, avec des droits fondamentaux et inaliénables ordonnés à son développement intégral. Le bien commun exige aussi le bien-être social et le développement des divers groupes intermédiaires, selon le principe de subsidiarité.*» (Laudato Si', [LS 152](#))

Méthodologie du projet d'établissement

- **Centesimus annus** : « *Une société d'ordre supérieur ne doit pas intervenir dans la vie interne d'une société d'un ordre inférieur, en lui enlevant ses compétences, mais elle doit plutôt la soutenir en cas de nécessité et l'aider à coordonner son action avec celle des autres éléments qui composent la société, en vue du bien commun* ». ([CA 48](#)).





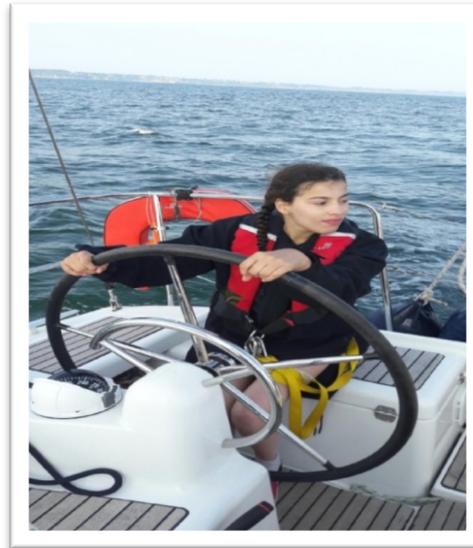
« Etre fidèle, c'est inventer demain.

*Affronter la question de la transmission, c'est accueillir un passé qui
donne sens à notre présent (...)*

C'est dans la fidélité au passé que l'avenir peut être créateur...

*C'est cela transmettre : **se risquer à innover** ».*

- 103ème Chapitre provincial des Frères Hospitaliers de Saint Jean de Dieu-



Centre Médico-social Lecourbe-Fondation St Jean de Dieu

- Un projet d'établissement avec pour axe conducteur:
 - **Le primat donné à la personne, sa singularité, son histoire de vie, sa capacité d'autodétermination;**
 - La priorité donnée à l'accompagnement des personnes dites sans solution = engagement sur les zones de « non hospitalité » (besoins de répit, échec d'accès aux soins, personnes en rupture de parcours)
 - Une prise de responsabilité territoriale, à un niveau régional, départemental et local;
 - Une gestion non lucrative visant à affecter les ressources prioritairement à l'accompagnement des personnes et aux conditions de travail et d'équilibre de leurs aidants;
 - Une attention aux ressources de la terre, par une démarche de développement durable.

Des principes directeurs issus de la doctrine sociale de l'Église

Orientations 2019-2023 du projet d'établissement

« Une Hospitalité inclusive au service du parcours de vie des Parisiens en situation de handicap »

Fédération autour du bien commun, notre héritage d'Hospitalité, en mobilisant les initiatives et les expertises au plus près des personnes elles-mêmes et des accompagnants.

« Inconditionnalité de la personne humaine »

l'Église affirme vigoureusement cette dignité et le caractère sacré de chaque personne humaine, *par le fait même d'être humain*

Accompagner le chemin de vie d'une personne en situation de handicap et de ses aidants dans ses différents temps et lieux de vie en transformant nos organisations

« Option préférentielle pour les pauvres »

Jean Paul II : « La justice d'une société se mesure au traitement qu'elle réserve aux pauvres ». Les disciples du Christ sont ainsi invités à « une option ou un amour préférentiel pour les pauvres » ([SRS 42](#))

Créer des solutions innovantes pour faire reculer les « déserts d'Hospitalité »

Solidarité

le Concile Vatican II ([Gaudium et spes](#)), qui relève parmi les « signes des temps », le « sens toujours croissant et inéluctable de la solidarité entre les peuples » ([GS 46](#)) et qui critique « une éthique individualiste, ignorant les solidarités sociales traduites dans des institutions, qui servent à améliorer les conditions de vie de tous » ([GS 30](#)).

Etre un lieu de ressources ouvert sur la ville pour contribuer à la création d'un quartier solidaire

Dignité –Participation-subsidiarité

le mot 'capacité' mot clé de l'enseignement social (14 occurrences dans *Laudato Si'*)

Soutenir la capacité à décider et agir des Parisiens en situation de handicap

Destination universelle des biens

Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité »

Porter attention à une gestion charismatique des ressources mises à disposition

Encyclique *Laudato si'*: « Prendre soin de notre maison commune », car la terre est malade et les pauvres sont les premiers à en souffrir ! »

Engager une démarche de développement durable

Trois missions en héritage

- « *Faire le bien du mieux possible* » pour être:

- ❖ des créateurs d'Hospitalité:

« des solutions innovantes d'accueil selon le style St Jean de Dieu qui réinventent l'héritage de la « casa »

- ❖ des passeurs d'Hospitalité:

« Permettre que la société ordinaire soit aussi hospitalière que les maisons de St Jean de Dieu et que chacun y trouve un chez soi »

- ❖ des relieurs d'Hospitalité :

« favoriser le lien et la fraternité autour des personnes accompagnées »



HOSPITALITE St Jean de Dieu

Etre
PASSEURS
d'Hospitalité
dans le
milieu
ordinaire

- SESSAD
Inclusion
scolaire
- Maison des
Soins
handi-
valide
- Académie
de
l'Autonomie

Nous accompagnons
une **PERSONNE**
Avec ses besoins personnalisés
Et
ses aspirations globales

(scolarité, soins, culture, loisirs, sport, spiritualité,
arts, socialisation, engagement citoyen)

Son parcours de vie : hier, aujourd'hui, demain,

Sa famille et ses proches

Dans ses différents lieux de vie
(milieu spécialisé/ordinaire/domicile)

RELIER la personne à ses
environnements

CREER de
nouveaux
lieux ou
dispositifs
d'Hospitalité

- Polyhandicap
« sans
solution »
- Maison des
Répits
- MAS 2019: Un
chez soi à la
MAS

Plateforme de
services
RELIANCES



CREATEURS D'HOSPITALITE

Maison des Répits « La Villa Grenadine » - Ouverture totale en 2019 (WE et vacances)



Création du « SESSAD TOUS POUR UN »

- 9 places pour accompagner des enfants et jeunes polyhandicapés de 0 à 20 ans sans solution, maintenus par défaut à domicile.



Des nouvelles créations d'hospitalité pour les Parisiens adultes en situation de handicap

- Choisir son lieu de vie au sein de la MAS
 - Intégrer un parcours académique
« autonomie »
- Choisir et habiter dans un appartement inclusif en ville



+ 10 aide- soignants
+ 2 infirmiers

MAS 2019 « Un chez soi à la MAS »

Etage 3 – 16 personnes- « AUTONOMIE ACCOMPAGNEE »



Etage 2 – 16 personnes- POLYHANDICAP
(communication non verbale, stimulation sensorielle, gestion de la douleur)



Etage 1 – UN LIEU DE VIE CONCILIANTE DES SOINS MEDICAUX CONSTANTS



ACCUEIL DE JOUR
DES JEUNES
ADULTES – 5 places

RDC

Appartements de
transition à
l'autonomie –
3 places en colocation + 1
studio





Binôme évaluateurs
Professionnel socio-éducatif +
Ergothérapeute

*Jeunes à partir de 16 ans
et adultes accueillis au
CMSL*

*Ou orientés par partenaires
extérieurs*

Durée de séjour :
15 jours à 3 mois

NIVEAU I
STUDIO D'ÉVALUATION
(Outils d'évaluation
pluridisciplinaire)

ESAT-CITL-SAS-FOYER
Ou FAM-MAS
Ou Domicile accompagné par
« RELIANCES »

**Adultes à partir de 18
ans accueillis au CMSL**

*Ou orientés par
partenaires extérieurs*

Durée de séjour :
De 6 mois à 24 mois

NIVEAU II
APPARTEMENTS
**« AUTONOMIE-
TRANSITION »**
4 places hébergement MAS

FAM-MAS
Ou Domicile accompagné par
« RELIANCES »

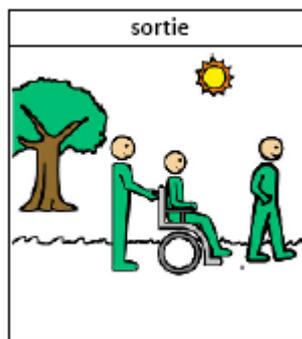
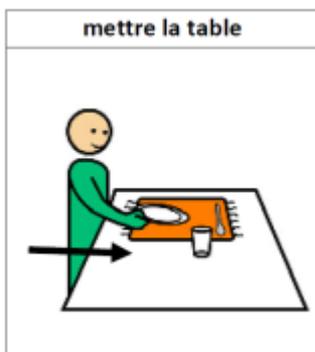
Projet Maison St Charles



NIVEAU III
APPARTEMENTS INCLUSIFS EN VILLE

Création de 4 places en appartement de transition à l'autonomie au CMS Lecourbe

-A partir de Janvier 2020-





PASSEURS D'HOSPITALITE

Constat :

70% des personnes en situation de handicap renoncent à recourir aux soins courants



CMS Lecourbe :

Agir en responsabilité pour les personnes accueillies
et en solidarité des Parisiens en situation de handicap maintenus
à domicile

Création de la Maison des Soins, pour améliorer l'accès aux soins courants des enfants et adultes en situation de handicap



MAISON DES SOINS

Consultation de Neuro-
Ophtalmologie
Dr NIESSEN- A partir de janvier
2019

Consulation Gynécologie
« handicap » - IMM- A partir de
Janvier 2019



Cabinets de médecins généralistes
Proposant des « Consultations
Handicap » - A partir de
Septembre 2019

Cabinets de rééducation libéraux

Depuis le 24 Septembre : « Cabinet CD Kinés »

Espace de
prévention et
d'éducation
thérapeutique

Espace
d'attente

Accueil- Prise de rendez-vous-
Coordination de parcours de santé complexes-
Conseils et orientations – Formation des
professionnels et des aidants



Merci de votre attention